

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel





En ligne : www.ville-lacreche.fr



"C'est une période particulière que nous vivons...'

Notre commune a bien sûr été impactée et si nous avons pu réentendre le chant des oiseaux sur l'avenue de Paris, planter nos courgettes, profiter de nos familles, nombre d'entre nous sont restés actifs, notamment pour préparer la reprise.

Les services communaux ont également eu à découvrir la nouvelle équipe d'élu.e.s, et la mairie fourmille en ce moment, avec beaucoup de motivation de part et d'autre. Ainsi, les nouvelles orientations se mettent en place, dans le but, à terme, de servir

MISE EN PLACE **DES NOUVELLES**

encore mieux les Créchoises, les Créchois, les associations, ORIENTATIONS les commerçants, avec, comme maîtres mots l'équité et la cohérence.

> Il a fallu dans un premier temps s'attacher à étudier le budget sous toutes les coutures. Le supplément de ce bulletin a été pensé de manière à permettre à chacun de comprendre les grands enjeux du budget municipal, sans pouvoir être exhaustifs: ainsi nous vous invitons à poursuivre l'investigation budgétaire sur le site internet. Nous prendrons le temps aussi de venir à la rencontre de la population pour expliquer, discuter, montrer l'état des finances.

> Car nous croyons fermement que c'est ainsi que fonctionne la démocratie : par

l'information, la transparence et Mettre en place de **CONCERTATION** grands chantiers de

INFORMATION la concertation. TRANSPARENCE

démocratie participative, cela prend du temps. Aussi nous en appelons à votre enthousiasme et à votre patience : bientôt la population pourra se réapproprier le bulletin communal et investir les espaces de concertation citoyenne sur l'avenir de nos territoires.

Les Créchois ont également eu besoin de réinvestir leurs lieux de vie : les marchés fonctionnent très bien, et les moments conviviaux, comme les pique-niques du 14 juillet, ont montré que les mesures barrières n'entameraient pas la joie de se retrouver. Ainsi, je vais me permettre de vous souhaiter, au nom de la Municipalité, un très bel été, serein et reposant. Le travail continue, et nous nous retrouvons à la rentrée, pour de nouvelles aventures démocratiques, écologiques et solidaires!

Lætitia HAMOT

Maire de LA CRÈCHE



Simplicité et convivialité pour la Fête nationale

Un contexte un peu particulier cette année, en raison de la crise sanitaire, avait conduit les élus de la Municipalité à proposer aux habitants et habitantes un rendez-vous sympathique sous forme de pique-nique pour le 14 juillet.

Chacun venait avec son déjeuner, la Commune offrant l'apéritif et le pain et mettant les tables et bancs à disposition. 4 lieux avaient été choisis pour l'occasion : l'aire de piquenique de Saint-Martin, le lavoir de Ruffigny, l'étang de Chavagné et le stade Groussard. Au total, une centaine de Créchois ont profité de cette journée agréable, mettant en avant le patrimoine communal et permettant de se

détendre au bord de l'eau, dans le respect des règles sanitaires. Les participants étaient par ailleurs très satisfaits de faire connaissance avec d'autres habitants et rencontrer les nouveaux élus sans protocole.



La Ville recrute



1 agent.e d'entretien des espaces verts en CDD à compter du 1er octobre

1 responsable finances et marchés **publics** en emploi permanent à compter du 1^{er} novembre

1 coordinateur.trice de la vie associative **et citoyenneté** en emploi permanent à compter du 1er novembre

+ d'infos : www.ville-lacreche.fr, rubrique Vie municipale > Les services municipaux ou www. emploi-territorial.fr.







Restructuration du stade Groussard : abandon de la poursuite du projet par la nouvelle majorité

La 2^{ème} tranche de travaux, qui devait débuter cette année, a été officiellement abandonnée au cours du Conseil Municipal du 30 juin.

Courant 2019, un chantier d'ampleur avait lancé le réaménagement du stade Groussard, projet initié par l'ancienne équipe municipale. 2 tranches de travaux étaient prévues, entre 2019 et 2020. Lors de la 1ère tranche, plusieurs secteurs ont subi des restructurations : le terrain de football d'honneur, la piste d'athlétisme, la création d'une piste de saut en longueur et le boulodrome. Un city-stade et une aire de jeux, compris dans cette phase, vont suivre.

Un projet participatif pour l'avenir de la piscine

La 2ème tranche qui devait débuter en 2020 et qui n'était pas encore engagée, consistait en la destruction de la piscine et de son bâtiment pour créer des vestiaires, une aire couverte, des gradins, ainsi que la création d'aménagements paysagers. Le coût prévisionnel de cette seconde tranche devait atteindre celui de la première, soit minimum 1,3 M€ TTC. Fer de lance de la campagne électorale de la liste La Crèche en transition, menée par Lætitia Hamot, le maintien de la piscine intercommunale fera l'objet d'un projet participatif, associant les Créchois et Créchoises.

L'abandon plutôt que la suspension

Lætitia Hamot explique les raisons d'un abandon pur et simple de la seconde tranche, plutôt qu'une suspension provisoire des travaux pour mettre en place cette

concertation : "Les entreprises engagées demandaient légitimement des réponses quant à la poursuite des travaux dans les délais prévus et avec les plans prévus par l'ancienne Municipalité. Notre objectif d'engager une concertation citoyenne permettant aux Créchois et Créchoises de se positionner sur les équipements qu'ils souhaitent conserver ou réhabiliter va demander des délais très longs, entraînant des énormes frais dus aux entreprises en cas de suspension des travaux. Afin d'être clairs avec les intervenants du chantier et travailler à la concertation citoyenne sereinement, nous avons donc pris la décision d'abandonner la poursuite du projet". Ainsi, l'abandon de la 2^{ème} tranche a été voté au cours du Conseil Municipal du 30 juin.

La tranche 1 en chiffres:

Prévisionnel : 940 000 € (travaux, hors maîtrise d'œuvre)

Soit 31,43 %

Coût réel : 1,2 M€

Dont:

subventions octroyées : 239 496 €
subventions perçues : 186 296 €

•fonds de compensation de la

TVA (FCTVA): 170 828 €

Reste à charge de la Commune pour la tranche 1: 895 201,50 € soit 1305 525,50

reste a Charge de la Commune pour la tranche 1: 895 201,50 € soit 1305 525,50 € ((compte administratif + prévisionnel 2020) -FCTVA - subventions octroyées)

Fibre optique : le déploiement se poursuit

Après l'installation du 1^{er} shelter (armoire de desserte de la fibre optique) à La Crèche en juillet 2019, les travaux de déploiement, pilotés par le Département des Deux-Sèvres, continuent sur la Commune.

L'objectif étant de permettre l'accès à la fibre de 2680 lignes de très haut débit (jusqu'à 1 gigabit/s pour les particuliers). Grâce à l'impulsion du Département et des intercommunalités, avec le soutien financier de la Région, de l'État et de l'Europe, ce déploiement permettra, d'ici fin 2021, aux habitants de 26 Communes

d'être raccordables, ainsi que 220 sites prioritaires. À l'horizon 2025, la totalité du Département sera fibrée, dans le cadre de l'appel à manifestation d'engagement local, initié par l'État.

Suivez l'évolution du déploiement sur la Commune, par secteur et par rue, sur le site www.deux-sevresnumerique.fr.



INFOS TRAVAUX

Des travaux de création d'une ligne souterraine haute tension vont être réalisés par la société Gérédis, à partir du 20 septembre, sur les secteurs de Miseré et Chavagné.

Des perturbations de circulations sont à prévoir.

+ d'informations prochainement

Restauration écologique du ruisseau du stade : suite

Engagée courant 2019, la restauration écologique du ruisseau du stade Groussard vient d'entrer dans sa seconde phase, avec la recharge granulométrique du lit du cours d'eau.



Dans le cadre du Contrat Territorial de Milieux Aquatiques (CTMA), le service rivière du Syndicat Mixte à la Carte Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) a pour mission d'améliorer l'état écologique des milieux aquatiques. Ainsi, la phase 1 avait consisté l'an dernier au retrait de planches, présentes en travers du ruisseau, qui retenaient les sédiments et les matières en suspension et risquaient d'asphyxier les œufs des poissons. La voie étant libre, les pluies hivernales se sont chargées de désenvaser le lit et faire réapparaître le fond empierré.

L'objectif final de l'opération est de restaurer le gabarit naturel du cours d'eau pour recréer des habitats favorables aux poissons et améliorer la qualité de l'eau. Le ruisseau du stade Groussard, bien que de taille modeste, dispose d'une diversité piscicole importante, avec notamment des truites farios, des loches franches, des anguilles et vairons.

En raison de l'avancement du chantier, certains accès et secteurs peuvent être temporairement fermés au public. Merci de votre compréhension.

2020



En ligne : www.ville-lacreche.fr



La Municipalité à la rencontre des associations

Du 22 juin au 8 juillet, la nouvelle équipe municipale a organisé 4 rendezvous avec les associations sociales, sportives, culturelles et diverses à la salle de l'Hélianthe.

Celles-ci ont été accueillies par Lætitia Hamot, Maire, Evelyne Auzuret, Adjointe à la Maire en charge de la vie associative, éducation populaire et communication, Marie-Laure Watier, Adjointe à la Maire en charge de la transition solidaire et la protection des populations, Christine Morisson-Rossard et Catherine Garreau, Conseillères municipales, respectivement déléguées à la culture et aux sports, ainsi que d'autres élus. Chaque membre d'association a pu se présenter, expliquer les activités de sa structure et leurs interactions existantes et les difficultés rencontrées durant la crise sanitaire

De son côté, la Municipalité a exposé sa vision de la vie associative, représentée par 4 idéesphares : un laboratoire de la démocratie, un vivier de projets, un lieu pour favoriser le lien social et développer le vivre-ensemble et enfin, un lieu pour faire vivre l'éducation populaire. Lætitia Hamot a ainsi précisé que la Municipalité serait présente tout au long de ce nouveau mandat auprès des associations. Déjà engagée, la Commune va poursuivre son soutien auprès des acteurs et actrices de la vie associative, notamment en renforçant les liens, en favorisant les échanges avec et entre les associations, en accompagnant les démarches administratives, la recherche des financements et la valorisation des actions...

L'attention des participants a ensuite été attirée sur la refonte des dossiers de subventions, dans laquelle sera intégré le montage associatif et les subventions en nature.

2ème campagne de stérilisation des chats errants

Lancée en mars dernier, peu de temps avant le début du confinement, la seconde campagne de stérilisation des chats errants a progressivement repris, notamment sur le secteur du centre routier.

Initiée par la Ville, cette opération est menée en partenariat avec l'association Amour et protection des animaux (APA) de Saint-Maixent-l'École et un vétérinaire. Suite au signalement effectué par les habitants auprès de la Mairie, une trentaine d'animaux errants ont actuellement été recensés. C'est uniquement sur cette liste que s'appuie l'APA pour mener à bien la campagne. Afin d'assurer le succès des trappages, il est demandé aux particuliers de ne pas nourrir les chats lorsqu'une cage est posée. Les chats capturés sont ensuite conduits chez le vétérinaire pour la stérilisation, puis relâchés sur leur site d'origine par les bénévoles, conformément à la législation. De plus, le fait de relâcher les animaux sur leur biotype permet de stabiliser la population féline d'un quartier, car même stérilisés, ils continuent à protéger leur territoire et empêchent d'autres arrivants de s'installer.

À noter que chaque procédure prend du temps et dépend des disponibilités du vétérinaire. Ainsi, les habitants qui ont signalé des animaux errants sont invités à faire preuve de patience quant aux interventions de l'APA sur leur secteur. L'association est d'ailleurs à la recherche de bénévoles pour participer à la campagne. En 2019, la 1ère campagne avait permis la stérilisation d'une trentaine de chats, notamment des femelles, évitant ainsi plus d'une centaine de naissances. + d'infos : www.ville-lacreche.fr, rubrique Vivre au

quotidien > Environnement > Stérilisation des chats



L'Appel du 18 juin a 80 ans

La cérémonie commémorative du 80^{ème} anniversaire de l'Appel à la résistance du Général De Gaulle s'est déroulée jeudi 18 juin, au monument aux morts. Le texte de Geneviève Darrieusecq. Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, a été lu par la Maire, Lætitia Hamot : "L'Appel du 18 juin n'est pas le texte d'un soir, il est le début d'une épopée : celle de la France libre puis de la France combattante...



En cette année dédiée au Général De Gaulle, nous nous souvenons de la force de son message. Cet héritage demeure et, plus que jamais, l'homme du 18 juin constitue un élément de notre consensus national et une part de notre identité collective". Après la diffusion du message radio du Général et le Chant des partisans, des gerbes ont été déposées par les anciens combattants de la FNACA et de l'UDCR, Marc Ingrand et Gilbert Laurant, puis par la Municipalité, représentée par Lætitia Hamot et Marie-Laure Watier, Adjointe au Maire, correspondante défense. 2 jeunes Créchois ont quant à eux déposé des bouquets pour clôturer cette cérémonie.

Le saviez-vous?

Il y a 57 ans, le Général De Gaulle s'est arrêté à La Crèche Au cours d'une tournée provinciale courant juin 1963, passant par Parthenay, Saint-Maixentl'École et Niort, le Général De Gaulle, Président de la République, a fait une halte à Breloux-La Crèche, le 14 juin 1963. Il a été accueilli par le Maire, Emile Noble et plus de 2000 personnes.



savoir

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque année, la Gendarmerie nationale peut **veiller sur votre logement**, durant votre absence.

Pour profiter du dispositif, rendez-vous à la brigade territoriale de Gendarmerie de Saint-Maixent-l'École, muni du formulaire d'inscription.

+ d'infos : www.service-public.fr/ particuliers/vosdroits/F34634

BONS GESTES

Où et comment jeter les masques et gants usagés ?

Depuis le 20 juillet, le port du masque est obligatoire dans les lieux publics clos.

Toutefois, jeter les masques sur la voie publique est passible d'une amende forfaitaire de 68 €.



Outre le risque de contamination, les masques chirurgicaux jetés n'importe où sont une source de pollution importante.

Un masque en polypropylène met **450** ans à se décomposer dans la nature!

Que faire de ces déchets ?

Les déposer dans un sac plastique dédié et résistant, à fermer et garder 24 h Jeter le sac dans le bac des ordures ménagères (vert) Ne jamais les jeter dans le bac de recyclables (jaune)

Soyons #TousMobilisés pour :

Préserver l'environnement Limiter la propagation du COVID-19 Protéger les agents de collecte

+ infos : www.ecologique-solidaire.gouv.fr



TAILLE DES HAIES

Il est demandé à chaque habitant de veiller à ce que ses arbres ou ses haies n'empiètent pas sur le domaine public, n'empêchent pas de se déplacer sur les trottoirs ou ne cachent pas la visibilité. De plus, il est rappelé que la propreté de son trottoir et le désherbage des pieds de murs sont du devoir du propriétaire ou du locataire. Merci à chacun de faire preuve de civisme.



Regards croisés sur le confinement à l'Ehpad

3 mois d'isolement, avec pour seule compagnie, les professionnels de la résidence des Rives de Sèvre...

La privation de liberté, de relations affectives et le sentiment d'être "des exclus de la société qui deviennent intéressants" sont des mots lourds que le personnel de l'Ehpad a pu entendre durant cette période difficile. Le poids de la collectivité a renforcé la restriction du libre arbitre. Cette expérience a aussi renforcé l'émergence de souvenirs liés à la guerre, tels que l'incertitude du lendemain ou encore les couvre-feux. Beaucoup de tristesse, d'idées noires ont été entendues et accompagnées.

En parallèle, dans l'idée du confinement, les résidents y ont perçu une certaine sécurité qui a été rassurante. Face aux discours véhiculés par les médias, que les résidents écoutaient quotidiennement, le personnel a joué un rôle essentiel (apaisant, distrayant, étayant...).



De nouveaux liens se sont tissés entre les acteurs de terrain et les personnes âgées, de par la polyvalence du travail nécessaire pour répondre aux besoins des résidents. Le service des plateaux repas en chambre a mobilisé différents membres du personnel dans un esprit de solidarité et de convivialité, qu'ils ont essayé de transmettre aux résidents. Ce temps de repas était l'occasion d'avoir un échange individualisé.



L'adaptation et la patience ont été le fin mot de tous les professionnels et des résidents.

De très bons moments ont en outre été partagés avec les aînés et leur famille lors des appels en visio, des séances photos improvisées pour envoyer aux proches, des animations en chambre et des ballades dans le parc... Des "anecdotes capillaires", avec des rafraîchissements de coupes de cheveux réalisés par le personnel, où même l'agent technique a pu jouer de la tondeuse...

Les résidents et le personnel des Rives de Sèvre s'associent pour remercier toutes les personnes qui ont fait preuve de gentillesse et d'encouragements à leur égard. Les petits mots, les dessins, les fleurs, les tablettes numériques, les viennoiseries, les poules en chocolat, les délicieux gâteaux et tous les messages bienveillants ont été très appréciés et motivants.

Ce long et difficile épisode s'est achevé sur une note positive puisqu'à ce jour, le virus n'a pas pu franchir les portes de la maison de retraite.

Cet article a été rédigé par Sandra Galichet et Caroline Billaud, respectivement psychologue et animatrice, en association avec les résidents. Merci à tous de votre contribution!









En ligne: www.ville-lacreche.fr



Prochain Conseil Municipal

mardi 13 octobre à 18 h Salle de l'Hélianthe

Subventions versées

Conseil Départemental

Soutien aux structures d'enseignement artistique 2019-2020 : **1260** €

Caisse d'allocations familiales

Prestations de services Ribambelle : 231 917 €

Contrat enfance jeunesse
(acompte 2020) : 52 283 €

SIEDS

TCCFE 4^{ème} trimestre 2019* : **12 154 €** *TCCFE : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricit

Agence de services et de paiement

Fond de soutien au développement des activités périscolaires : **17 533 €**

Centre national du cinéma et de l'image animée

Subvention travaux cinéma : 6 540 €

Délibérations des Conseils Municipaux

du 30 juin et du 15 juillet 2020

Compte administratif 2019 Budget 2020

Vote des taux d'imposition Subventions aux associations

Subventions aux coopératives scolaires

Tarifs de services municipaux :

restauration scolaire, périscolaire, Ribambelle, école de musique

Restructuration du stade Groussard : abandon de la poursuite du projet



Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste "Ensemble, La Crèche de demain"

Nous nous sommes engagés à transmettre les informations débattues en Conseil Municipal. Celui du 30 juin portait en priorité sur la présentation des orientations budgétaires 2020 et le vote des comptes 2019.

L'introduction de cette présentation budgétaire, que nous avons estimée polémique, mérite explications :

Le niveau de l'endettement de la Collectivité est passé en 2018 à 10,7 années et en 2019 à 13,4 années. Cela, par le fait qu'en 2019, des opérations importantes d'Investissement ont été engagées, (rénovation du Stade Groussard-Rue Barilleau-Patrimoine communal).

Pourquoi ces travaux ont été réalisés en 2019 ? Année Pré-electorale ? NON -

Parce que nous avons pris le temps de les préparer en concertant les acteurs concernés, en ficelant le montage administratif des dossiers et en allant chercher les subventions, ceci afin que ces projets soit cohérents, coopératifs et réalisables financièrement. Le choix politique de l'ancienne municipalité, de générer d'importants investissements dans la Commune, avait pour objectif de proposer un cadre de vie propice à l'installation des entreprises créatrices d'emplois, mais surtout ces investissements ont transformé la Commune, en un territoire agréable à vivre avec des équipements favorisant la sécurité et le bien être pour tous les habitants (jeux pour enfants-aires de repos-équipements sportifs-sécurisation

Ce choix associé à la volonté de ne pas augmenter de façon excessive, les impôts locaux, a permis de rendre notre Commune attractive pour les ménages et pour les entreprises. Avec des taux d'imposition moins élevés que les communes voisines,

des axes routiers).

le nombre de nouvelles implantations et d'agrandissements explosent, permettant ainsi, sur 2020, de générer des produits d'imposition supplémentaires sans augmenter les taux pour un gain total de plus 160 000 € (foncier bâti + taxe habitation). Sans entrer dans le détail, ces investissements, vont générer également sur 2020, un fond de compensation de la TVA à hauteur exceptionnelle de 295 000 €.

En résumé, les comptes administratifs et de gestion 2019, ont été votés à l'unanimité par le Conseil Municipal, dégageant un excédent de 810 951€.

Nous ne nions pas l'état fragile des finances de la Commune et nous avions prévu une année 2020 financièrement difficile, néanmoins, avec les « rentrées » citées au-dessus (taxe foncière-taxe d'habitation-TVA), cette année aurait été une année de stabilisation et de gestion des affaires courantes.

Les investissements auraient pu être reconduits, après 2022 car certains emprunts seront remboursés et ce, de façon progressive jusqu'en 2026, notamment celui de l'Hélianthe.

Les autres points abordés lors de ce conseil: Abandon de la phase 2 GROUSSARD.

Certains équipements actuels étant vétustes, les différentes constructions prévues venaient en réponse à ce besoin sur ce lieu central.

Nous avons proposé que la phase 2 du projet (construction des vestiaires/ club house/ aire couverte) soit suspendue dans l'attente de la faisabilité du projet de la majorité à savoir la réhabilitation et rénovation de la piscine. Nous avons suggéré que les deux projets, ainsi chiffrés, soient présentés aux Crèchois pour un référendum.

La majorité nous a expliqué que ces travaux étaient contraires aux idées de leur programme électoral.

Nous avons voté contre.

Les coopératives scolaires.

Lors du précédent mandat, pour pallier aux besoins d'investissements plus importants des maternelles, le choix fut d'attribuer une subvention de 20€/enfant à la coopérative des écoles maternelles et 40€/ enfant aux élémentaires.

La majorité municipale propose une dotation unique de 30 €/enfant quelque soit son niveau scolaire.

Comprenant le souci d'équité de ce choix, mais ne voulant pas cautionner ce nivellement par le bas, nous avons proposé une attribution d'un montant de 40 €/enfant. Cette demande et notre abstention au vote sont un soutien aux écoles et un appui aux associations de parents d'élèves qui s'investissent toute l'année pour les faire vivre. Nous avons assisté aux réunions des associations sportives et culturelles.

Nous avons pris note des arguments et informations fournies sur les sujets abordés et avons noté vos inquiétudes et questionnements. Lorsque des réponses nous aurons été communiquées nous reviendrons vers vous. Fidèles à notre engagement et à celui conduit lors du mandat précédent faisant de la vie associative et du tissu associatif un des axes forts de notre politique, la liste Ensemble La Crèche de Demain! reste mobilisée pour vous informer et vous accompagner.

F Ensemble, la Crèche de demain Très bel été à tous.

S. DUPUIS, S. GUITARD, H. HAVETTE, A. IMBERT, B. LEPOIVRE, C. OMBRET, C. RENAUD



INTER-COMMU-**NALITÉ**



7 bd de la Trouillette 79400 Saint-Maixent l'École Tél. 05 49 76 29 58. https://cc-hautvaldesevre.fr/

Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.





Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et 🖪 Atlansèvre - pôle économique.

3 représentants Créchois élus à l'intercommunalité

Mercredi 8 juillet avait lieu, à la salle de l'Hélianthe, l'élection du bureau exécutif de la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre.

Ainsi, la Ville sera représentée à l'intercommunalité par 3 élus municipaux Créchois:

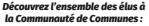
Yannick Maillou, 3ème vice-Président, Sophie Favriou, 1ère Conseillère communautaire déléguée, Lætitia Hamot, 1ère Conseillère membre du bureau.

Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale municipale, les élus communautaires de La Crèche démontrent qu'ils prendront une part très active à la construction d'un projet de territoire harmonieux, respectueux des spécificités communales et des habitants, au service de la transition écologique, sociale et démocratique.

Daniel Jollit, Maire de Romans, a été réélu Président au 1er tour.

Pour mémoire, le Conseil communautaire,

organe décisionnaire de l'intercommunalité, est composé de représentants de chaque Commune. Le nombre de représentants est défini en fonction du nombre d'habitants. Le Bureau communautaire définit quant à lui l'ensemble des activités de l'intercommunalité, vérifie l'exécution des décisions déjà votées et fait des propositions au Conseil communautaire.



www.cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Fonctionnement > conseil-communautaire







Chantier en cours

Depuis quelques mois, des travaux ont démarré sur Atlansèvre - ZA des Groie Perrons, afin d'accueillir une nouvelle agence Fraikin.

Le groupe Fraikin propose aux entreprises et aux collectivités, quelles que soient leur taille et leur activité, des solutions de gestion de flottes de véhicules utilitaires et industriels.

L'ouverture de cette agence est prévue fin 2020/ début 2021.

Source: www.atlansevre.fr



2 projets de micro-crèches sur Atlansèvre Depuis quelques mois, les travaux de construction de 2 micro-crèches sont en cours

sur les zones d'activité d'Atlansèvre.



Le réseau Les p'tits Babadins a fait le choix d'implanter deux micro-crèches multiaccueil sur les zones Atlansèvre :

- ZA Baussais 1 à La Crèche
- ZA Les Granges à St Maixent l'École Les ouvertures sont prévues pour octobre et novembre 2020.

Ces micro-crèches Les p'tits Babadins pourront accueillir 10 enfants par structures.

Des partenariats avec les entreprises du territoire qui le souhaitent sont possibles.

+ d'infos: www.lesptitsbabadins.com

Contacts: la-creche@lesptitsbabadins.com / saint-maixent-lecole@lesptitsbabadins.com

Source: www.atlansevre.fr

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots

Horaires d'ouverture

La médiathèque sera ouverte en continuant à combiner le prêt-à-emporter et les ouvertures partielles jusqu'à la fin du mois d'août :

- Mardi-jeudi-vendredi : prêt-à-emporter de 16 h à 18 h (les retours sont toujours possibles sans rendez-vous)
- -Mercredi : ouverture au public de 14 h à 18 h -Samedi : ouverture au public de 10 h à 12 h

Les conditions exceptionnelles de prêt sont maintenues : prêt de tous les supports pour 8 semaines; jusqu'à 12 livres empruntables.

Afin de garantir le maintien de cette ouverture partielle les mercredis et samedis, nous remercions nos lecteurs de respecter un certain nombre de consignes (port du masque obligatoire pour les lecteurs à partir de 11 ans, désinfection des mains à l'entrée, distanciation d'au moins 1 m entre les personnes,...)

Fermeture estivale du 3 au 24 août inclus

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots 05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-ieudi-vendredi 15 h - 18 h 30 Mercredi 14 h - 18 h 30 Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail: mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr Site: www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook: Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

OUVERTURE DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le siège administratif accueille à nouveau du public et différents services ont adapté leurs horaires d'ouverture : Accueil Communauté de Communes Piscines

France Services Accueils de loisirs et foyers ados Médiathèques Office de tourisme





Festival Traverse!

Du 24 au 29 août, en itinérance, sur le territoire de la Communauté de Communes.

+ d'infos:

http://festivaltraverse.fr/ ou Facebook Festival Traverse





Sam. 7 août **DON DU SANG**

Organisé par l'Amicale des donneurs de sang Salle de Champcornu de 16 h 30 à 19 h 30

Du 24 au 29 août **FESTIVAL TRAVERSE!**

Organisé par la Communauté de Communes

Renseignements et réservations : festival-traverse.fr/ ou Facebook Festival Traverse

Jeu. 27 août SPECTACLE "MA FAMILLE"

Dans le cadre du Festival Traverse! Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres à 21 h 30

Renseignements et réservations : festival-traverse.fr/ ou Facebook Festival Traverse

Ven. 4 septembre **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** Organisée par l'USC à 18 h 30

Renseignements: usclacreche@gmail.com

Sam. 5 septembre **FORUM DE LA VIE ASSOCIATIVE**

Organisé par la Municipalité Salle de l'Hélianthe de 10 h à 18 h

Renseignements: www.

Sam. 19 & dim. 20 septembre **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

Programme disponible prochainement



















ASSOCIATIONS

Tempo Harmonie

L'association Tempo Harmonie dispense des cours de piano, synthétiseur, accordéon, batterie, cajon et guitare. Cours accessibles à tous, à partir de 5 ans et pour tout niveau.

Réunion d'inscription :

Mardi 1er septembre, de 20 h à 21 h 30, salle des halles.

Contact:

Tél. 06 80 93 85 32 Email: asso.ath@hotmail.fr.

La Chavanaise

L'association La Chavanaise propose, dans la salle de quartier de Chavagné, à partir de septembre 2020 :

- lundi 19 h-20 h : fitness
- lundi 20 h-21 h : zumba
- Mercredi 13 h-14 h : pilates
- Mercredi 19 h-20 h : fitness pound
- Jeudi 19 h 15- 20 h 45 : taichi chuan

Séance d'essai gratuite.

Contact:

Tél: 07 77 34 36 91 - 07 68 31 10 87 Email: lachavanaise@gmail.com

Cinéma

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DU CINÉMA HENRI-GEORGES CLOUZOT TOUT L'ÉTÉ

(sauf du 10 au 16 août)

Horaires et programmation:

www.ville-lacreche.fr/rubrique Bouger-et-se-divertir > Cinema Tél. 05 49 25 07 94 (répondeur informatif du cinéma)

Suivez la programmation en direct sur les réseaux sociaux : Facebook Ville de La Crèche

Instagram cinemahenrigeorgesclouzot

Inscription newsletter:

www.ville-lacreche.fr, rubrique Bouger-et-se-divertir > Cinema > Newsletter-culturelle

Programmation également disponible sur Allociné: www.allocine.fr

Dans la presse locale En Mairie À la médiathèque Dans les commerces Créchois

CARNET

NAISSANCES

29 mai: Raphaël DIONNET 24 juin: Giulian ROBIN 26 juin: Ibrahim BERETE 6 juillet : Inès DARDILLAC

MARIAGE

11 juillet:

Jean-Pierre CAPRON et Jocelyne GROULT

DÉCÈS

13 juin: Christian CAUGNON 78 ans 14 juin: Simonne BARRÉ 96 ans 23 juin: Marguerite BRANGER 96 ans 30 juin : Jacky AIMÉ 66 ans 4 juillet : Jean-Claude MOINARD 76 ans 12 juillet: Daniel BERCIER 74 ans 16 juillet: Christian BARREAU 62 ans

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le carnet du mois de juin. À la rubrique "décès", il fallait lire :

17 mars: Jacques MANGOU

Veuillez nous en excuser.

Le Mensuel • Directeur de publication : Lætitia HAMOT • Rédaction/Photos : Pôle Communication - Mairie de La Crèche • Conception graphique : 3008 l'Agence • Impression: Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic - 3000 ex. N° dépôt légal 1444• Juillet-août 2020 N° 212 • Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRÈCHE • Tél. 05 49 25 50 54 - www.ville-lacreche.fr